



Résidence du chemin Vert TRÉLON

Conseil de VIE SOCIALE

22 OCTOBRE 2016

ORDRE DU JOUR

Présentation du budget prévisionnel et du prix de journée 2017

Bilan des animations

Information sur la communication du dossier médical

Fetes de fin d'année

Divers

CVS Octobre 2016

Présentation du budget prévisionnel et du prix de journée 2017

PRINCIPE DE TARIFICATION

Rappel :

Les dépenses et recettes sont réparties en trois blocs

PRINCIPE DE TARIFICATION

1°) Hébergement : Administration - Gestion

- Hôtellerie – Restauration
- Entretien – Animation
- 70% des salaires des ASH

À la charge de :

- *personne âgée*
- *aide sociale*

2°) Dépendance : (surcoûts hôteliers liés à la dépendance)

- 30% des salaires des ASH
- 70% des salaires des Aides Soignants.
- 100% salaires du psychologue
- Protection : couches

A la charge de :

- *personne âgée*
- *Et/ ou*
- *Allocation Personnalisée d'Autonomie*

3°) Soins : prestations médicales et paramédicales

- 30% des salaires des Aides Soignants
- 100% des salaires des infirmières, médecin co et ergothérapeute
- Médicaments, pansements, déambulateurs, cannes, fauteuils standard

À la charge de :
Assurance Maladie

Hypothèses

Le budget est bâti sur un scénario de 96% de remplissage

Les recettes augmentent de 1%

Hypothèses

La dépendance moyenne des résidents hébergés dans l'établissement donne un GMP est de 720

LA DEPENDANCE

En vue de définir la dépendance d'une personne , la grille d'évaluation **AGGIR** (Autonomie Gérontologique Groupe Iso-Ressources) a été mise au point

La grille AGGIR est utilisée par nombre d'assureurs pour établir des assurances **dépendance**, mais principalement par les Conseils départementaux pour l'attribution de l'APA (l'Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Ainsi, les niveaux de dépendance GIR 1, 2, 3 et 4 ouvrent droit à l'APA .

Le GIR 1 correspond aux personnes âgées de grande dépendance physique et psychique, alors que le GIR 6 se compose des personnes qui n'ont pas perdu leur autonomie pour les actes de la vie courante.

LA DEPENDANCE

GIR Moyen Pondéré. Le cumul de l'ensemble des GIR des personnes présentes dans l'établissement à un instant "t" permet à l'établissement de déterminer le GMP (**G**ir **M**oyen **P**ondéré), qui est le niveau moyen de dépendance des résidents et permet à la structure de percevoir des moyens en conséquence. Plus le niveau de dépendance des résidents est élevé, plus le GMP est élevé.

	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	GIR 5	GIR 6	GMP
2010	13	24	11	14	7	3	659
2011	18	26	7	20	5	2	696
2012	15	17	10	25	3	2	650
2013	14	34	11	18	2	2	711
2014	18	35	9	18	2	0	748
2016	22	29	9	14	2	6	720
2017	22	29	9	14	2	6	720

Proposition identique à 2016

Contraintes

Nous devons intégrer les déficits précédents

En Dépendance : 11 341.64€ de déficit de l'année : 2015

Intérêt d'Emprunts

Crédit Agricole

Montant du prêt	Référence du prêt	Date	Capital	intérêt
0.3M	99149541760	10/02/2017	16 109.13	12 754.50
0.5M	99149541957	22/03/2017	26 848.54	21 257.50
1M	99149157065	01/02/2017	8 333.33	1 331.41
1M	99149157065	01/05/2017	8 333.33	1 275.54
1M	99149157065	01/08/2017	8 333.33	1 305.61
1M	99149157065	01/11/2017	8 333.33	1 292.69
5M	99147396062	04/02/2017	29 271.15	32 855.48
5M	99147396062	04/05/2017	29 479.71	32 646.92
5M	99147396062	04/08/2017	29 689.75	32 436.88
5M	99147396062	04/11/2017	29 901.29	32 225.34
Total			194 632.89 €	169 381.87 €

Amortissement

Compte

Dépendance	205	3158.17
	2154	3574.35
	2188	531.64
		7264.16
SOIN	205	4202.17
	2154	1003.23
	2184	19244.4
		24449.8
hébergement	2188	214.99
	2184	9115.22
	2183	181.37
	2154	6649.9
	2131	201226.49
	205	3253.88
		220641.85

[Listing](#)

Hébergement	220 641.85
Dépendance	7 264.16
Soins	24 449.8

TOTAL GENERAL 2017 : 252 355.81 €

LE PERSONNEL

	Effectif autorisé	Effectif physique	ETP	Remarques
Administration	3	4	3.5	
Cadre de Santé	0.4	1	1	
I.D.E	4	4	3.6	
AS Soins	15.8	21	19	
AS accueil de jour	2			
AS Animation	2			
ASHQ	17	19	18.5	
Ouvrier, cuisine, entretien	9	9	9	
Psychologue	0.3	1	0,33	Par convention avec Sains du Nord
Assistante sociale	0.3	1	0.33	Par convention avec Wignehies
Ergothérapeute	0.3	1	0.1	Par convention avec Felleries
Médecin	0.3	1	0.4	Absent en 2016, arrivée prochaine
Total	54.4	62	55,83	

Part Aide Sociale / payants

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Aide Sociale	31	36	32	31	30	29	25	24
Payants	46	36	46	41	52	53	53	57

Proposition Tarifaire Journalier 2017

• Tarif journalier hébergement Chambre Individuelle	56,80 €
• Tarif journalier Dépendance Gir I et 2	21.18 €
• Tarif journalier Dépendance Gir 3 et 4	10.94 €
• Tarif journalier Dépendance Gir 5 et 6	4.66 €

Tarif Hébergement plus Dépendance Gir 5 et 6	61,46 €
Rappel du tarif 2016	60.82 €
• soit une différence de	0.64 €
• Variation 2017/2016	1,05 %

Budget :

Budget : tarif

ANIMATION:

Bilan des animations

LE 2 FEVRIER CHANDELEUR	APRES MIDI CHANSONS ET DANSES AVEC DANIEL UN CHANTEUR BENEVOLE
LE 23 FEVRIER POUR LA CHANDELEUR	APRES MIDI CREPES ET KARAOKE AVEC LES RESIDENTS DES 4 MAISONS DE RETRAITE : WIGNEHIES, FOURMIES, SAINS DU NORD, AVESNES
LE 23 MARS	SPECTACLE DE TRANSFORMISTES
LE 13 AVRIL	SORTIE LOTO A LA MAISON DE RETRAITE DE WIGNEHIES
LE 26 AVRIL	SPECTACLE DANSEUSES A LA MAISON DE RETRAITE DE SAINS DU NORD
LE 11 MAI	APRES MIDI CHANSONS ET DANSES AVEC SERGE
LE 18 MAI	SORTIE SALLE DES FETES ANOR, REPAS, CHANSONS ET DANSES AVEC LES RESIDENTS DES 4 MAISONS DE RETRAITE
LE 1 ^{er} JUIN	KERMESSE ANNUELLE AVEC CHANTEURS SERGE ET ALINE
LE 6 JUILLET	SORTIE PECHE A L'ETANG D'AVESNELLES ET RESTAURANT SUR PLACE
LE 20 JUILLET	SORTIE PROMENADE ET PIQUENIQUE AVEC WIGNEHIES
LE 27 JUILLET	KARAOKE AVEC LES RESIDENTS DE WIGNEHIES ET SAINS DU NORD
LE 24 AOUT	SORTIE CHIMAY PETIT TRAIN AVEC WIGNEHIES
LE 23 SEPTEMBRE	SORTIE SPECTACLE A FOURMIES TRANSFORMISTES ET CHANTEUR ACCORDEONISTE
LE 18 OCTOBRE	APRES MIDI THE DANSANT AVEC LES CHANTEURS SERGE ET ALINE LES RESIDENTS DES AUTRES MAISON DE RETRAITE SERONT AVEC NOUS
LE 16 NOVEMBRE	SORTIE VOIR UN SPECTACLE AVEC LES PASCRECELLES (DANSEUSES) SUIVI D'UN GOUTER
LE 4 DECEMBRE	SORTIE SAINS DU NORD POUR LA SAINT NICOLAS SPECTACLE
LE 19 DECEMBRE	REPAS DE NOEL AVEC LES FAMILLES DE NOS RESIDENTS
LE 20 DECEMBRE	GOUTER DE NOEL AVEC LES ENFANTS DU PERSONNEL

Bilan des animations

- POUR LA **FETE DES GRANDS MERES**, NOS RESIDENTES ONT RECU UNE PLANTE,
- POUR LA **FETE DES GRANDS PERES**, NOS RESIDENTS ONT RECU UNE PETITE BOUTEILLE DE VIN ROSE,
- POUR LA **FETE DES MERES** NOS RESIDENTES ONT RECU UNE ROSE,
- POUR **LE 1^{er} MAI**, NOS RESIDENTS ONT RECU UN BRIN DE MUGUET,
- POUR LA **SAINT NICOLAS** LE 4 DECEMBRE, LES RESIDENTS RECEVRONT UNE BOITE DE CHOCOLAT
- **FEVRIER 2016**, LES RESIDENTS ONT REALISE DES CHEFS D'ŒUVRE : PEINTURE SUR VERRE 40x40 DU FAUX VITRAIL, QUI ONT ETE INSTALLE DANS LE HALL D'ENTRE DEVANT LES BAIES VITREES
- **LE 14 15 16 NOVEMBRE**, LES PEINTRES MEMBRES DE L'ASSOCIATION YMAGIER VONT VENIR PEINDRE BENEVOLEMENT CERTAINS MURS DANS LE HALL D'ENTREE, ET LE GRAND MUR DE LA SALLE D'ANIMATION.
- UN **MARCHE DE NOEL**, OU NOUS VENDRONS DES POTS DE CONFITURE FAIT PAR NOS RESIDENTS, DES SUJETS, ET L'ARGENT RECOLTE SERVIRA A FAIRE VENIR DES INTERVENANTS QUI ENCHANTERONT NOS RESIDENTS AINSI QU'UN MARCHE DE PAQUES.

Communication du dossier médical

Plusieurs personnes peuvent consulter le dossier d'un majeur. Il s'agit soit :

- du patient lui-même
- de son tuteur, si le patient est [majeur sous tutelle](#) (une personne sous [curatelle](#) peut consulter elle-même son dossier) ;
- de son médecin si le patient l'a choisi comme intermédiaire.

La demande doit être adressée au responsable de l'établissement.

L'identité du demandeur est vérifiée notamment grâce à une carte d'identité ou un passeport.

Communication du dossier médical

- **Accès au dossier d'un patient décédé**
- La communication du dossier médical, ou de certaines informations extraites du dossier médical, varie selon que la personne décédée soit majeure ou mineure.
- [Majeur \(actif\)](#)
- [Mineur](#)

Communication du dossier médical

Sauf volonté contraire exprimée par la personne avant son décès, le dossier médical peut être consulté soit par :

- l'ayant droit de la personne décédée ;
- son concubin ;
- ou son partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité.

Communication du dossier médical

Lors de sa demande écrite envoyée à l'établissement de santé, la personne doit motiver sa demande en expliquant que les informations peuvent être notamment :

- nécessaires pour connaître les causes de la mort ;
- défendre la mémoire du défunt ;
- ou faire valoir un droit.

Communication du dossier médical

Exemple de Lettre recommandée avec avis de réception

Madame, Monsieur,

(Expliquez brièvement les informations qui vous intéressent : consultations, hospitalisations...).

Conformément à l'article L. 1111-7 du code de la santé publique,

(1er cas : si vous souhaitez consulter vous-même votre dossier) je vous prie de bien vouloir :

- (a) me permettre de consulter mon dossier médical.
- (b) me transmettre une copie de mon dossier médical.

(2 cas : si vous souhaitez en prendre connaissance par l'intermédiaire de votre médecin) je vous prie de bien vouloir

- (a) permettre l'accès à mon dossier au médecin que je désigne à cet effet : Dr (nom et adresse du cabinet).
- (b) transmettre une copie de mon dossier médical au médecin que je désigne à cet effet : Dr (nom et adresse du cabinet).

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

(Signature)

Communication du dossier médical

- Le délai de communication à réception de la demande est limité à :
- 8 jours pour un dossier récent ;
- 2 mois pour un dossier dont la dernière pièce remonte à 5 ans.
- **Coût**
- La consultation sur place est gratuite.
- Lorsque le demandeur souhaite la remise de copies, les frais à sa charge ne peuvent excéder le coût de la reproduction et le cas échéant, de l'envoi des documents.

Communication du dossier médical

- Les tiers n'ont pas le droit d'accéder aux informations médicales de la personne protégée.
- Si la personne fait l'objet d'une tutelle, le tuteur peut accéder aux informations relatives à sa santé, y compris le dossier médical. Le dossier médical ne peut pas être communiqué à la personne sous tutelle, sauf avec l'accord ou en la présence du tuteur.
- Pour la curatelle, le curateur n'a pas le droit d'accéder au dossier médical de la personne protégée.

CVS Octobre 2016

Fête de fin d'année

Le 19 décembre 2016

SPECTACLE avec 3 artistes chanteurs

Repas moyennant 15 €

Menu :

CVS Octobre 2016

DIVERS

A chaque entrée :

- colis de bienvenue : eau de Cologne + savon + lait de toilette.

Cadeau anniversaire remis le jour même :

- Maquillage, parfum, éventail, trousse de maquillage
- Eau de toilette, foulard, ceinture

CVS Octobre 2016

MERCI DE VOTRE ATTENTION